



Le cardinal haïtien Chibly Langlois assistera, le 22 février prochain, à la basilique Saint-Pierre, en Italie, à sa première assemblée de cardinaux convoquée librement par le pape pour le conseiller, débattre de sujets concernant divers aspects de la vie de l'Église, a appris Haïti Press Network.

Sa sainteté, le Pape François tiendra ce consistoire public, le 22 février prochain, au cours duquel le souverain pontife va pouvoir aussi créer ces nouveaux cardinaux à la Basilique Saint-Pierre.

Chaque nouveau cardinal, après la profession de foi et le serment de fidélité à l'Église, recevra du pape, le nom d'une église de Rome, dont il devient titulaire, validant son incardination au diocèse de Rome, même en résidence à l'étranger. Le lendemain, les nouveaux membres du Collège recevront l'anneau cardinalice.